QUATRIÈME SECONDAIRE
SPORT-ÉTUDES

Les informations contenues dans ce document vous aideront à comprendre les résultats du bulletin de votre enfant. Pour toutes les matières, l'évaluation se fera en respectant la planification présentée dans ce document. La note qui apparaitra au bulletin de votre enfant résultera du jugement que l'enseignant portera sur les apprentissages que votre enfant aura faits.

Au besoin, l'enseignant pourra inscrire un commentaire pour préciser le résultat en pourcentage ou donner des informations sur l'utilisation efficace de stratégies par votre enfant.

En plus des bulletins, l'école utilisera différents moyens de communication vous permettant de suivre le cheminement scolaire de votre enfant.

Pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires, l'élève doit répondre aux exigences suivantes :

Régime pédagogique, article 32

« Accumuler 54 unités de la 4e ou de la 5e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5e secondaire et les unités suivantes » :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5e secondaire;
- 4 unités de langue seconde de la 5e secondaire;
- 4 unités de mathématique de la 4e secondaire;
- 4 unités de science et technologie ou 6 d'applications technologiques et scientifiques de la 4e secondaire;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4e secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4e secondaire;
- 2 unités de culture et citoyenneté québécoise ou d'éducation physique et à la santé de la 5e secondaire.

Discipline (Valeur accordée en %)	**1er bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 novembre 2023	**2e bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 février 2024	**3e bulletin** Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 5 juillet 2024
ANGLAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE			
Interagir oralement (40 %)	Non évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Tâches variées de communication orale.		
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (30 %)	Évaluée	Non évaluée	Évaluée
	▪ Réalisation de tâches variées à la suite d'écoute et de lecture de textes divers.		
Écrire des textes (30 %)	Non évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Rédaction de textes variés et diverses tâches reliées à l'écriture.		
Note : La réussite de ce cours de quatrième secondaire octroie quatre unités, pour le cours de base et six unités, pour le cours enrichi. À la fin de l'année, les épreuves terminales comptent pour 20 % de la 3e étape pour chacune des compétences.			

Discipline (Valeur accordée en %)	**1er bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 novembre 2023	**2e bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 février 2024	**3e bulletin** Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 5 juillet 2024
ARTS PLASTIQUES			
Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques (70 %)	Évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Projets artistiques variés réalisés à partir de différents médiums et différentes techniques.		
Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Non évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Appréciations variées.		
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ			
	Évaluée Résultat global à chaque bulletin		
Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	▪ Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques; ▪ Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques; ▪ Adopter un mode de vie sain et actif. ▪ Réalisation d'un enchaînement d'actions; ▪ Situation de jeux. ▪ Tactiques collectives.		
CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBECOISE (CCQ)			
Étudier des réalités culturelles (50 %)	Non-évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Discussions; ▪ Questionnaires sur des notions; ▪ Échanges; ▪ Divers exercices individuels et en équipe; ▪ Examens de module (sommatif).		
Réfléchir sur des questions éthiques (50 %)	Évaluée	Non-évaluée	Évaluée
	▪ Discussions; ▪ Échanges sur des questions étiques ▪ Divers exercices individuels et en équipe ▪ Questionnaires sur des notions; ▪ Examens de module (sommatif).		
Note : Un examen comptant pour 20 % de la note finale pourrait avoir lieu à la fin de l'année.			
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT			
Lire (40 %)	Évaluée	Non évaluée	Évaluée
	▪ Tâches variées de lecture de textes courants et littéraires.		
Écrire (40 %)	Non évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Tâches variées de rédaction et de révision de textes courants et littéraires.		
Communiquer oralement (20 %)	Non évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Tâches variées d'écoute et de prise de parole.		
Note : Cette discipline est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). La réussite du français de la 4e secondaire octroie six unités. Au PÉI, le volet enrichissement (SÉBIQ) sera évalué lors des 2e et 3e étapes (tâches variées liées à la littérature et à la langue). Une évaluation aura lieu en mai 2023.			

Discipline (Valeur accordée en %)	**1er bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 novembre 2023	**2e bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 février 2024	**3e bulletin** Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 5 juillet 2024
HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ			
Évaluée Résultat global à chaque bulletin			
Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada Interpréter une réalité sociale à l'aide de la méthode historique	Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada Interpréter une réalité sociale à l'aide de la méthode historique		
Note : La réussite du cours d'histoire de la 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle unique compte pour 50 % et elle se déroulera en juin 2024.			
MATHÉMATIQUE CST			
Résoudre une situation de problème (30 %)	Non-évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Résolution de tâches complexes nécessitant la mobilisation de plusieurs concepts; ▪ Traces de situations de problèmes mathématiques; ▪ Démarche de résolution.		
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Résolution de problèmes nécessitant la mobilisation des concepts; ▪ Questionnaires sur la compréhension et l'application des concepts.		
Note : La réussite du cours de mathématique de la 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle unique compte pour 50 % du résultat de la 3e étape de la compétence *« utiliser un raisonnement mathématique »*. L'épreuve se déroulera en juin 2024.			
MATHÉMATIQUE PROGRAMME LOCAL MA4CST			
Optimiser le développement des compétences mathématiques (100 %)	Évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Faire appel efficacement à ses connaissances mathématiques antérieures; ▪ Recourir efficacement au contenu personnalisé et spécifique à la mathématique; ▪ Mobiliser les bonnes stratégies et ajuste ses choix selon le contexte; ▪ Analyser et ajuster ses apprentissages par la rétroaction.		
MATHÉMATIQUE SN			
Résoudre une situation de problème (30 %)	Non-évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Résolution de tâches complexes nécessitant la mobilisation de plusieurs concepts; ▪ Traces de situations de problèmes mathématiques; ▪ Démarche de résolution.		
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Résolution de problèmes nécessitant la mobilisation des concepts; ▪ Questionnaires sur la compréhension et l'application des concepts.		
Note : La réussite du cours de mathématique de la 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle unique compte pour 50 % du résultat de la 3e étape de la compétence *« utiliser un raisonnement mathématique »*. L'épreuve se déroulera en juin 2024.			
ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES			
Volet Théorique (100%)	Évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Mobilisation des ressources; ▪ Méthodes de travail; ▪ Vérification des apprentissages; ▪ Stratégie de lecture.		
Note : La réussite du cours Activités scientifiques de la 4e secondaire octroie 2 unités pour l'obtention du diplôme d'étude secondaire (DES).			

Discipline (Valeur accordée en %)	**1er bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 novembre 2023	**2e bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 16 février 2024	**3e bulletin** Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 5 juillet 2024
SCIENCE ET TECHNOLOGIE			
Volet pratique (40 %)	Évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Activités d'ateliers technologiques; ▪ Activités en classe laboratoire pouvant inclure un rapport de laboratoire.		
Volet théorique (60 %)	Évaluée	Évaluée	Évaluée *
	▪ Résolution de problèmes en science ou technologie; ▪ Questionnaires sur la compréhension des concepts.		
Note : : La réussite du cours de sciences (ST ou ATS) de la 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle unique compte pour 50 % du résultat de la 3e étape de la compétence *« volet théorique »*. L'épreuve se déroulera en juin 2024. Dans tous ses cours de sciences, l'élève participera à des laboratoires et/ou des ateliers au courant de l'année. Pour y participer, il recevra une formation sur la sécurité. ***** Lors de la 3e étape, il y aura un examen comptant pour 50 % de l'étape du volet théorique. (STE ET AT- SE)			
SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT			
Volet pratique (40 %)	Évaluée	Évaluée	Évaluée
	▪ Activités d'ateliers technologiques; ▪ Activités en classe laboratoire pouvant inclure un rapport de laboratoire.		
Volet théorique (60 %)	Évaluée	Évaluée	Évaluée *
	▪ Résolution de problèmes en science ou technologie; ▪ Questionnaires sur la compréhension des concepts.		
Note : : La réussite du cours de sciences (ST ou ATS) de la 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle unique compte pour 50 % du résultat de la 3e étape de la compétence *« volet théorique »*. L'épreuve se déroulera en juin 2024. Dans tous ses cours de sciences, l'élève participera à des laboratoires et/ou des ateliers au courant de l'année. Pour y participer, il recevra une formation sur la sécurité. ***** Lors de la 3e étape, il y aura un examen comptant pour 50 % de l'étape du volet théorique. (STE ET AT- SE)			